

# Règles de transition Master en études genre 2021-2022

**Les étudiant-es en cours d'études au semestre de printemps 2021 sont transféré-es sur le nouveau plan d'études et suivent le même plan d'études que les étudiant-es qui commencent le master en septembre 2021.**

1. Si l'enseignement T414254 *Genre, corps et biomédecine* est réussi et les crédits acquis dans le groupe des enseignements obligatoires, il sera, ainsi que les crédits qui lui sont attachés, déplacé dans le groupe des enseignements à choix.
2. Si l'enseignement T414059 *Migrations transnationales et rapports sociaux de sexe, de race et de classe* est réussi et les crédits acquis dans le groupe des enseignements obligatoires, il sera, ainsi que les crédits qui lui sont attachés, déplacé dans le groupe des enseignements à choix.

**Ces règles de transitions ont été approuvées par le Collège des professeurs de la Faculté en date du 11 mai 2021 et par le Conseil participatif de la Faculté en date du 28 mai 2021.**